

Thème : Actualité législative et jurisprudentielle du droit du travail

Date : Mercredi 30 novembre 2022 de 14h à 17h

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- *Connaître et maîtriser les évolutions législatives et jurisprudentielles de l'année en droit social*

Méthodes mobilisées :

➤ **Programme :**

I. Actualité législative et réglementaire

II. Actualité jurisprudentielle

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive, supports powerpoint et word et échanges avec les participants.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenants

- Maître Damien CHENU, Avocat au Barreau de Tours et maître de conférences à l'Université d'Orléans
- Monsieur Alexandre DAVID, Président de la Chambre Sociale de la Cour d'Appel d'Orléans

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.